

JEAN BAYLOT

JEAN GRANGER

## *LE RITE ÉCOSSAIS RECTIFIÉ*

- DANS L'INSTITUTION MAÇONNIQUE
- DANS LA SPIRITUALITÉ DE L'ORDRE
- •
- UN GRAND SERVITEUR DE L'ORDRE...  
LE GRAND PRIEUR ANDRÉ MOIROUX

Préface de Antonin WAST  
Grand Prieur des Gaules

## **TABLE DES MATIERES**

Introduction .....	7
L'Institution Maçonnique .....	9
La spiritualité de l'Ordre .....	27
Un grand serviteur de l'Ordre :	
Le Grand Prieur André Moiroux	51

## AVANT-PROPOS

Le Grand Prieuré des Gaules, Régulateur de la Pratique, en France, du Rite Rectifié, a coutume de célébrer, depuis 1964, sa fête d'Ordre, à la Saint-Hugues.

Il perpétue, par ce choix, la mémoire d'Hughes de Payns, fondateur de l'Ordre du Temple. Le Rite Rectifié se garde, certes, de se proclamer l'héritier direct des Templiers. Mais il entretient la tradition de l'Ordre, par référence à certains des caractères dont notre civilisation a conservé la marque.

En 1967, notre manifestation a revêtu un caractère inhabituel. Au lieu de rassembler les seuls membres de l'Ordre Intérieur, on y avait convié ceux qui appartiennent, aussi, aux Loges de Saint-André.

L'Ordre a marqué en France, en 1967, d'appréciables progrès. Il a paru nécessaire d'informer, pour une meilleure et prompte agrégation, les membres nouveaux particulièrement nombreux. Une réunion générale pouvait accélérer la nécessaire cohésion.

Au lieu d'accueillir, comme à l'accoutumée, de nouveaux éléments dans l'Ordre Intérieur, nous avons prié deux de nos Frères d'analyser, pour tous ceux qui pratiquent le Rite, l'Ordre

dans ses fondements, ses structures, ses développements, sa vie présente. Nous avons voulu qu'en apparaisse la spiritualité, dans l'éclairage très particulier du Rite.

La plupart de ceux qui ont assisté à la réunion ont souhaité que l'information qu'ils avaient reçue, devint accessible à d'autres. Ils ont souhaité que les absents, les futurs adeptes et même les adhérents à d'autres systèmes maçonniques, puissent connaître les travaux entendus.

Nous satisfaisons à ce vœu quasi général, en souhaitant que la connaissance que facilitera cette publication, soit utile au rayonnement de l'Ordre.

Rien ne sert mieux les grandes idées que les grands exemples. A l'occasion de son installation dans son nouvel hôtel, la grande Loge qui représente en France la Franc-Maçonnerie Régulière a tenu à rendre hommage à André Moiroux. Il fut un des utiles et fidèles maçons. Il fut aussi mon prédécesseur, à la tête du Grand Prieuré. Nous avons pensé qu'en publiant l'hommage qui lui est dû, nous apporterions le plus efficient des témoignages à la cause de l'Ordre que nous servons.

A. WAST.  
Grand Prieur.

## DANS L'INSTITUTION MAÇONNIQUE

Ceux qui se soucient de forme, et par là, de rigueur, exigence des plus estimable lorsqu'il s'agit de tradition et des formes, fidèlement conservées, qui la rappellent, verraient presque dans l'aspect de notre cérémonie présente, un détournement de son objet. La destination de cette fête paraît exclure l'association à son déroulement des Maîtres Ecossais de Saint-André.

La Saint-Hughes, c'est la fête de la Chevalerie. Dans son essence, elle ramène à une méditation sur les apports, dont les dates et les origines demeurent mal établies, de la tradition chevaleresque à la vie spirituelle de la F.M. et à son histoire. Dans le rappel légendaire, qui n'a plus, depuis le convent de Wilhelmsbad sa référence historique, mais une valeur peut-être plus forte d'évocation, la Saint-Hughes rappelle le premier chef de l'Ordre du Temple, rassembleur de sa première phalange, le parrain du concile de Troyes, Hughes de Payns. Vers la tradition, confluent, en donnant sa signification à notre rencontre, les valeurs propres à la Chevalerie, seul mouvement humain qui ait entrepris de conjoindre dans la personne de l'homme, ces trois grands archétypes exemplaires que sont

le Saint, le Héros, le Sage, mais aussi, par le nom d'Haphes de P. La référence expresse au Temple.

Le Temple ? C'est le premier en date des Ordres chevaleresques. C'est celui qui a profondément marqué l'hémisphère occidental du sceau de son action, de ses entreprises conquérantes, comme de l'ordre civilisé de la gestion des biens et des choses de son administration personnelle, de son attaché avec le grand sanctuaire détruit, source de tous nos Rites Maçonniques. Cette réunion dans la démarche humaine de la volonté et de la foi, de la contemplation et de l'action a marqué notre civilisation. C'est le Temple qui a relié l'Occident à ses sources originelles, retrouvé au-delà des cadres de Rome et des penseurs d'Athènes, les fonds traditionnels les plus anciens, condensés par des millénaires d'efforts dans les enseignements bibliques, réunissant l'Ancien et le Nouveau Testament, l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, et s'abreuvant dès les premières origines à ces sources mésopotaniennes où s'élaborèrent ces valeurs impérissables. C'est le Temple qui, en conséquence de son destin, a introduit dans le style de la pensée d'Occident et, plus sûrement, dans la pratique maçonnique opérative, la référence au Temple de Jérusalem, détruit et reconstruit, détruit encore mais pour toujours vivant sanctuaire où les esprits quêtant la vérité, placent les Tables éternelles, celles qui conçues à la mesure de l'homme mais venues de Dieu, collent à notre destin et ne changeraient qu'avec notre Etre même.

C'est au Temple, à ses chevaliers, à la chevalerie qu'est consacrée notre Saint-Hughes.

Nous y appelons exceptionnellement aujourd'hui des Maîtres Maçons. Certes, ils sont parvenus à la classe maçonnique majeure, celle où la découverte de la Croix d'André, de l'enceinte apocalyptique de la Jérusalem nouvelle, de l'agneau de douceur et de victoire de la Nouvelle Alliance, fournit en ouvriers, sûrs de leur art, les phalanges qui ont mission de continuer la Franc Maçonnerie.

Il ne s'agit pas de mêler les genres, d'enlever à l'enseignement chevaleresque sa spécificité, mais de tenir compte d'un fait nouveau et remarquable : la croissance rapide en France de la Maçonnerie régulière, et, dans son sein, et à sa suite, la faveur dont notre Rite jouit auprès de nombreux membres.

Le Directoire a saisi l'occasion de nous rassembler tous, pour qu'un cadre solennel, difficile à recréer, facilite, par une prise de contact et de conscience collective, dans la totalité des zélateurs du Rite, cette effusion spirituelle que les occultistes voient s'accomplir dans leurs egrégors.

En nous rassemblant, nous espérons mieux évoquer ce bien commun qui est notre Rite, inventorier son patrimoine, rappeler les traits essentiels sans lesquels, dépouillé de son efficacité, il perdrait sa raison d'être. Nous avons pensé qu'un tel contact serait aussi enrichissant, plus peut-être, pour les anciens que pour les nouveaux. Outre la joie qu'éprouvent ceux dont les rangs restèrent longtemps clairsemés, à voir désormais assuré pour longtemps l'avenir de l'Ordre, les Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte et leurs Novices, réaliseront mieux devoirs et espoirs en s'essayant à comprendre ce qu'attendent de nous ces Maîtres de Saint-André, appelés très bientôt à accéder à ce que Willermoz appelait, d'un mot qui ne m'offusque certes pas, dans son acception ineffable, notre Saint Ordre.

Qu'est-ce donc que le Rite Rectifié ?

Pour les uns, ce sont des Loges qui se singularisent, pour d'autres des maçons dont le tablier est bordé de bleu ciel et non de bleu roi ou de rouge. Pour certains appréciateurs, moins superficiels ou moins bienveillants, en tous cas soupçonneux, c'est une frange cléricale de la Franc Maçonnerie à laquelle on prêterait presque des liens inquiétants avec telle confession, des projets de prosélytisme ou d'inféodation, au point que les plus sévères de ces juges rares, heureusement, nous tiennent pour indésirables ou suspects. Du côté de nos

membres, la sincérité de l'attachement n'est pas toujours exempte d'appréciations excessives ou erronées, dont la sincérité peut devenir parfois pernicieuse.

Entre les partisans et les adversaires évoluent les irrésolus, les mal informés, les critiques malveillants par habitude ou désœuvrement.

C'est une tentative de mise au point que le Directoire a demandé à mon bien-aimé frère Granger et à moi-même d'assumer, sinon à titre définitif et exhaustif, mais au moins, pour préparer l'avenir. Les titres de nos interventions vous renseignent sur les tâches à nous dévolues. Soyez sûrs que désireux de nous acquitter au mieux de cette mission, nous savons tout ce qui y manquera une fois remplie. Là, chacun de vous interviendra. Là, commencera pour chacun son propre travail de recherche, de réforme, de contradiction et de complément.

Le Rite E.R. se présente, en 1967, comme un système institutionnel et comme un ensemble rituel.

L'institution ? C'est, d'une part, l'adjonction à la Maçonnerie de Saint-Jean, en ses trois degrés usuels, d'Apprenti, de Compagnon, de Maître, d'une classe de Maître Ecossais de Saint-André. Le terme de quatrième degré est parfois employé, par référence au Rite Ecossais Ancien et Accepté. C'est à tort. Cette Maçonnerie de Saint-André ne confère pas un grade, mais apporte au Maçon une sorte d'exaltation. Si ce vocable ne semble pas fondé en référence historique, ceux qui l'empruntant au Royal Arche, l'appliquent à l'élévation du Maître de Saint-André en définissent, très précisément, le sens. Sous le double symbole d'Hiram et de La Croix en X, le Maître de Saint-André découvre le passage du Temple à la Nouvelle Alliance.

A côté de ce grade qui demeure un grade strictement maçonnique se développe l'Ordre Intérieur, comme il est convenu de le nommer. Cet Ordre, lui, est chevaleresque. Il l'est dans son esprit, non dans une sorte de sélection de carac-

terre mondain. Dans sa définition statutaire formelle, il n'a pas avec la Franc Maçonnerie de lien organique, n'est pas spécifiquement maçonnique. En fait, il ne se recrute que parmi les Maçons de Saint-André. Ses membres ont deux positions : Ecuyer Novice, ou C.B.C.S. C'est, on le sait le nom de Jérusalem dans la tradition. Mais ces deux positions ne marquent pas une échelle brève, mais hiérarchique. Bien que cette numérotation soit fort claire pour le vocabulaire courant, c'est à tort que l'on emploie les termes de cinquième ou sixième degré. Il ne s'agit aucunement de grades échelonnés.

L'Ordre Intérieur ne confère que la qualification chevaleresque. Rien de comparable aux échelles complexes d'autres Rites. Le Noviciat est une position préparatoire, dans la stricte signification du terme. La constitution mise au point en 1958 par le Convent International de Zurich, stipule même que si, après trois années révolues, la candidature du novice n'a pas été retenue pour l'adoubement, l'intéressé est radié de l'Ordre Intérieur. Cette disposition n'a jusqu'ici jamais joué. Elle éclaire bien — en droit — le caractère très particulier d'une position dont il n'y a pas d'exemple dans les autres corps maçonniques.

Il s'ensuit que la hiérarchie rectifiée, si tant est que le terme ne contredise pas mon précédent propos, est très simple en même temps que très claire.

Cette simplicité se retrouvera dans les décors, l'absence d'insignes de fonctions ou de grades, la simplicité des titres eux-mêmes.

Les Loges de Saint-André, toujours maçonniques, fournissent dans les Ecuyers Novices et les Chevaliers qui les composent, outre les Maîtres Ecossais, le personnel des Commanderies. Pour choisir les Novices parmi les M.X. ils s'assemblent en Collèges Ecossais. Entre membres de l'Ordre Intérieur, la Commanderie qui les rassemble, est la formation de base du Rite, dont le Commandeur s'affirme comme étant la cheville ouvrière.

Les Commanderies sont groupées en Préfectures qui sont les Institutions Essentielles, les Corps éminents de l'Ordre Rectifié. Elles détiennent le pouvoir de réunion dans l'aire qui leur est impartie. Ce sont leurs représentants, les Préfets, qui administrent l'Ordre et l'ensemble de leurs dignitaires qui le dirigent, les premières assemblées en Grand Directoire, les seconds délibérant en grands chapitres. Seuls quatre dignitaires, le Grand Prieur, son adjoint, le Grand Chancelier et le Visiteur Général, élus pour cinq ans, acquièrent en quelque sorte une qualification nationale, ou plutôt pour user de la terminologie du Rite, « de la langue », le territoire français représentant, de nos jours, la deuxième Province, dans la division en neuf langues sanctionnée au Congrès de Wilembsbad.

Voilà pour les institutions.

La compréhension du Système Rituel, impose, avant toute analyse, le souvenir toujours présent que le Rite se réclame du christianisme. Dans les documents et les rituels, cette référence est exprimée de différentes manières mais avec constance.

Pour l'appréciation des formules employées par certains exemplaires, il faut se souvenir qu'elles sont souvent traduites d'une autre langue, essentiellement l'allemand, ou qu'elles ont été remplacées ou retraduites à l'occasion du passage des textes dans des pays marqués par des expressions différentes du christianisme (romain, calviniste ou luthérien) par des locutions mieux particularisées pour ces pays. On doit considérer également que les références religieuses en maçonnerie sont traditionnelles et non cultuelles. Elles ne peuvent donc engager des choix contre des écoles ou des docteurs, et à plus forte raison se nuancer d'hérésie, vis-à-vis de quiconque, par adhésion ou par retouches originales. Elles ne sauraient créer des problèmes de conscience de caractère religieux. Il n'y a dès lors rien à rechercher derrière les formulations telles que le « christianisme primitif » ou les évocations du gnosticisme, ou encore sur l'accent mis sur certaines conceptions dites post-

johanniques de la foi en Christ ou enfin sur l'évocation, sans bienveillance des persécutions Templiers.

Le Rite est chrétien, sans plus, fidèle à l'essence, rigoureusement différent et neutre vis-à-vis du pouvoir religieux. On en trouve la meilleure expression dans la découverte par le Maître Ecossais, devenant Maître de Saint-André dans la deuxième partie de sa réception et découvrant dans le tableau qui était précédemment sous vos yeux, au cœur de notre assemblée, la nouvelle alliance promise au monde qui s'ouvrait comme étant pour lui le Temple Reconstruit, en vérité l'Etre lui-même, face à ses devoirs.

Dans cet esprit d'un christianisme de méditation, de dépassement personnel et d'élévation, et non de contestation et de dogme, domaine sacré des Eglises, les Rituels doivent être jugés, plutôt sur leurs effets que sur leur formulaire dans leur esprit que d'après leur lettre.

On garde, avec raison, dans le Rite Rectifié, une préoccupation d'authenticité, donc de sauvegarde du Rite, dans sa pureté originelle. Aucune foi profonde ne fait fi de l'intelligence, ne s'en dispense.

L'authenticité elle-même doit s'analyser et se comprendre. Sans une telle compréhension elle ne se constaterait et ne se contrôlerait pas. Dans un Rite, processus de jalonnement d'un chemin mental ou, plutôt, spirituel, l'esprit est l'essentiel, la forme n'est que gardienne, rôle essentiel mais confiné. La pureté du Rite se juge, par la sauvegarde, certes exigeante, intransigeante, de son esprit.

Le statut juridique et en quelque sorte jurisprudentiel de l'institution maçonnique impose une discrimination fondamentale, et dont les conséquences peuvent s'avérer délicates pour l'unité du Rite. Le statut de régularité impose dans le monde entier, le dessaisissement des organismes, dits de hauts grades, dans toutes les matières concernant les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> grades. Toutes y compris ce qui concerne les rituels, sont du ressort des grandes Loges. Les Rites, le nôtre compris, ne peuvent

donc se référer à une autorité centrale commune, dont la qualité universelle s'imposerait comme conservatrice et régulatrice. Chaque Grande Loge est maîtresse absolue sur son territoire. On discerne les risques, tant d'altération que de disparité, que recèle un état de choses cependant non correctible. La sagesse qui doit être sinon le privilège, du moins l'apanage des maçons et la tolérance, qui est aptitude aux liaisons et aux synthèses et non au scepticisme et au renoncement, doivent conduire aux bonnes solutions, aux heureuses sauvegardes, si l'on persévere dans la recherche de l'esprit vivifiant, le seul qui entretienne, car toute conservation vraie est vie, et toute vie est lumière

Campé dans ses exigences, ou, si l'on veut, dans ses servitudes quant aux textes qui le corsètent, aux organismes qui le contrôlent, et, bien sûr, aux sources lointaines d'où il procède, le Rite nous parvient, dès lors, dans ce trait original que nous avons souligné : référence de la pratique maçonnique à la grande source chrétienne de la tradition occidentale, en ses aspects transcendants.

La sauvegarde, malgré les risques nés du fractionnement des corps dirigeants, s'accroche au dépôt des textes originels de Willermoz, approuvés au Congrès de Lyon de 1776, ratifiés à Whilemsbad. L'ensemble des archives de ce haut Maçon, et du Rite dont il fut chancelier, est à la bibliothèque municipale de Lyon. Les derniers documents y étant venus après la vente d'Amsterdam en 1956. A partir de ces minutes, une double rédaction circule de nos jours. Nous excluons, bien sûr, les textes expurgés de l'essentiel, utilisés par les obédiences irrégulières dans le dessein de tromper sur leurs véritables tendances, et par exemple, supprimant ou altérant les invocations.

Les deux versions sont, d'une part, la copie stricte de la rédaction de 1786, d'autre part, le texte amendé, surtout en Suisse, au cours de l'évolution du Rite, à partir des dépôts faits successivement, en 1826 par le Directoire de Bourgogne à la Préfecture de Zurich, en 1839 par le Directoire d'Auvergne

à la Préfecture de Genève. Il y a dans le texte qui nous en est parvenu plusieurs variantes superficielles, suivant qu'il vient de 1910 (Ribaucourt) ou 1935 (Savoir). Quelques formules ont été ajoutées. L'allumage des flambeaux est explicité par le ternaire : sagesse, force, beauté. Les voyages, au premier degré, comportent une purification par trois des quatre éléments premiers suivant l'énonciation traditionnelle. Hormis ces adjonctions et l'édulcoration d'un vocabulaire qui a pu paraître désuet, ou plus vraisemblablement, dans un pays protestant, trop teinté de « romanisme » les rituels des deux versions se ressemblent vraiment comme jumeaux qui isolés sont difficilement identifiables. Les querelles sur ce sujet, ont la vivacité, d'ailleurs sympathique puisque née d'un désir de conservation authentique et attentive, ou de novation circonscrite qu'ont traditionnellement les divergences sur des détails, entre personnes qui, liées par une foi solide et commune, sont avides de perfection et de vérité. Il y a, par exemple un débat sur la « répétition » où les antagonistes sont également estimables. Un des nôtres a montré dans une revue, très récemment, la valeur symbolique indéniable de cette circulation des mots. A ce frère érudit, d'aucuns objectent que la répétition crée, à notre époque, une sorte de pesanteur, privative d'un certain rythme propice à l'éclat et à la signification des cérémonies. Ces controverses sont au demeurant intéressantes. Elles peuvent être enrichissantes puisqu'elles imposent, pour juger, de remonter l'histoire. Elles ne mettent pas en question l'essentiel.

Il peut y avoir, dans les rituels des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> degrés — je tombe dans ce travers de numérotation pour abréger — des passages où les expressions, par archaïsmes ou par maladresses légitimeraient certaines susceptibilités.

S'il s'avérait nécessaire, un époussetage prudent des textes, ne mettrait en question aucun principe. Il s'agirait, au contraire, d'élever au-dessus de toute contestation, de sublimer, en quelque sorte, des formules promues au rang de règles irréfragables,

sacralisées, en leur revendication de référence chrétienne, et de les dégager, par conséquent, de tout accaparement extra-maçonnique, de tout classement dans l'un des aspects historiques contingents de l'évolution de la chrétienté, de tout risque de parti pris dans les controverses. L'idéal est de dégager des systèmes nos formulaires, pour que leurs bases spirituelles apparaissent magnifiées, hautes et pures, avec une rigueur aussi intransigeante dans sa précision que libérale dans sa formulation.

Ne nous dispersons donc pas dans des affrontements de détails, de mots, de gestes secondaires ajoutés, retranchés ou corrigés. Ainsi pourrons-nous, avec vigilance, éviter ce qui serait vraiment altération. Qu'est donc l'esprit du Rite, dans le schéma de son déroulement ? Qu'est-ce qui est l'essentiel ? Le passage dans l'état de cherchant, de persévérant, de souffrant, par étapes successives, du cabinet de réflexion à la lumière ; l'éclairage, ou mieux la nourriture des trois voyages, par trois maximes ; le rappel à la vigilance dans l'effort sur soi. Le cantonnement de cet effort dans la démarche spirituelle que guident les trois passages essentiels de la cérémonie du 1<sup>er</sup> degré, lesquels seraient, à mon avis, la prière inaugurale et la prière finale, celle-là exprimée dans le troisième terme, la communauté de la chaîne d'union expressément formée. Là est le sommet de la rituelie traditionnelle rectifiée.

Les caractères institutionnels du Rite ne tiennent donc pas aux particularités rituelles, au ton du bleu des colliers d'office, au choix de l'or pour les bijoux qui les distingue, ou encore, à la hiérarchie des rituels entre eux bien qu'elle apparaisse dans une certaine unité.

Ils tiennent à la simplification organique, que fut la rectification. La Loge de Saint-André est, en droit réglementaire, la Loge de Saint-Jean siégeant en M.X. Pour des raisons touchant aux relations internationales, nous avons à nouveau inclus dans notre organisation priorale, ces Loges de Saint-André qui furent, pour un temps, plus directement rattachées à la Maçon-

nerie bleue, sous la conduite d'un Directoire spécialisé. Une évolution séculaire, commandée par la recherche de l'unité des grades symboliques dans la Grande Loge Alpina et par les exigences de la vie en commun avec le Suprême Conseil du R.E.A.A. avait conduit nos frères suisses à l'intégration des Loges de Saint-André dans leur Prieuré. Nos relations sont plus aisées avec des structures comparables.

Voilà pourquoi, en 1965, par un nouveau traité daté du 21 octobre, conclu avec la G.L.N.F., nous avons repris la direction complète des Loges de Saint-André. L'histoire et la tradition s'assurent parfois des revanches. Il s'est dessiné l'an dernier, dans la Préfecture de Neustrie une tendance de certaines Loges travaillant au Rite Rectifié à former une Loge de Saint-André sous le titre de la Loge de Saint-Jean, travaillant et recrutant dans cette dernière, suivant les dispositions du Code de Lyon de 1778. Il n'y avait aucune contradiction à souscrire à leur vœu d'où il sortit l'installation de trois nouvelles Loges de Saint-André dans la Préfecture de Neustrie. Cette formule combine les avantages des deux conceptions.

Après la Loge de Saint-André, Commanderies et Préfectures s'imbriquent, la Commanderie étant un passage, du Collège Ecossais à la Préfecture et une division territoriale de cette dernière dont elle est partie intrinsèque. Le système est simple et cohérent. A l'inverse d'autres rites, il ne s'agit pas d'ateliers séparés, de titres distinctifs, de Collèges d'officiers ayant une vie indépendante et formant un corps différencié.

Le Collège d'officiers est commun. Deux offices sont fondamentaux : le Préfet, le Commandeur. Leurs tâches se combinent plus qu'elles ne se juxtaposent ou se superposent. Le Commandeur est à la fois le Président du Collège Ecossais, le Chef de la Commanderie et la cheville ouvrière de la Préfecture pour le compte de laquelle il prépare les Novices, les introduit et, par la suite, les instruit. Le Préfet agit à la fois comme coordinateur, chef de l'aire à lui dévolue, et comme représentant du

Directoire, autorité suprême du Rite. Les Ateliers se conjointement. Le Novice est reçu en Préfecture.

Ainsi le Rite ne possède-t-il pas de pouvoirs localisés, dirigeant des collectivités ayant une vie propre réunies seulement au sommet par l'obédience à un Comité Central, mais une véritable hiérarchie, articulée, contrôlant jusqu'au degré de Maîtres Ecossais de Saint-André, par lien direct avec le Directoire lequel est, lui-même, la représentation directe des éléments constituants, non un corps élu, ou coopté par l'ensemble.

Cette analyse, que j'ai simplifiée autant que possible, vous fait découvrir ce qu'il y a d'original dans le Rite auquel vous êtes attachés, sans aucun esprit, je vous en adjure, d'exclusivité ou de chapelle. Simplicité et Référence chrétienne sont les deux termes, ou les colonnes maîtresses de ce système, si typé que parfois on le dénomme régime.

Ce n'est pas la recherche d'une quelconque singularité qui l'a rendu tel qu'il est. C'est l'histoire qui l'a voulu, ou plutôt nous le rend, tel que la vie l'a conservé, à l'encontre de la corrosion ou de l'usure qu'elle introduit d'habitude dans les corps qu'elle parcourt. Cette conservation paradoxale est la meilleure explication de notre souci présent de fidélité aux règles. Ce qui fût ainsi sauvégarde, par miracle, pourrait-on dire, est marqué d'un signe. On n'a pas le droit d'altérer, dans une vie brève et changeante d'homme, ce que le temps a voulu conserver, lui qui brasse, défait et désagrège. Ce qu'il a épargné appartient à un patrimoine indivis et inaltérable. Car le Rite Rectifié, c'est tout simplement à l'origine lointaine le premier Rite pratiqué en France. Des travaux d'historiens récents donnent à l'hypothèse une plausibilité qui permet de l'affirmer. C'est le Rituel de la Loge de Grand Maître, appelée aussi Saint-Thomas en hommage à Thomas BECKETT, installée à Paris vers 1725, peut-être continuatrice de la Loge de Saint-Germain, en 1689, fondée en tous cas par les partisans Stuarts émigrés et surtout par les Ecossais — très souvent

catholiques — et les Irlandais, qui l'étaient tous. D'où le port de l'épée qui est une des marques symboliques du cérémonial du Rite, qui irritait vers 1730 les Loges d'inspiration plus strictement anglaise et qui explique probablement à la source, l'évolution chevaleresque par la création, sous ce titre d'Ecos-sais, dont l'origine s'éclaire, des systèmes de Hauts grades dont on sait qu'à l'origine ils comptaient précisément une maîtrise supérieure — transportée en Angleterre — par l'Arche Royale, un Noviciat et un état de Chevalier, soit très exactement notre dispositif actuel. Cette épée, portée à tous nos grades est une marque spécifique révélatrice qui reçoit, aux côtés de sa riche expression ésotérique, une valeur historique significative. Le second trait, la référence chrétienne n'est pas moins intéressante dans la portée historique. La Loge du Grand Maître doit ce nom à DERWENTWATER, le troisième Grand Maître, en 1737, mais qui le fut peut-être une première fois quelque temps, entre WHARTON et MAC LEANE. Or, DERWENTWATER est catholique, WHARTON, qui a reçu comme Grand Maître anglais les constitutions de 1723, a manifesté sa réprobation devant l'édulcoration, sinon l'altération des termes impératifs des Constitutions gothiques. En général, et bien que les rangs Stuardistes comptent de nombreux éléments protestants ou anglicans, déterminés par le loyalisme envers la couronne, l'esprit est fortement chrétien dans la phalange qui implante la Franc Maçonnerie en France, sur la lancée de traditions antérieures aux Constitutions de 1723. Voilà pourquoi le document, aujourd'hui très connu, qui renferme les règlements originels de la maçonnerie française, tant pour l'exemplaire qui est conservé à la Bibliothèque Nationale comme celui, de deux ans plus âgé — 1737 — qui est conservé aux archives de la Grande Loge de Suède, rattachent expressément les obligations métaphysiques des maçons à la religion chrétienne. Il n'est pas surprenant que nous retrouvions cette clause dans le Rite dit aujourd'hui rectifié, qui est simplement le premier Rite français.

Son essor est lié à l'histoire de la Franc-Maçonnerie. Il passe en Allemagne avec le Baron de Hund et même probablement, avant lui. C'est au passage dans ce pays qu'il subira les rectifications qui le débarrasseront d'alluvions surajoutées, au Couvent de KOHLO d'abord, à WHILEMSBAD ensuite.

On le cantonnera dans un dispositif graduel qui est, comme nous l'avons vu très sobre, et l'on écartera la légende, née en Allemagne, suivant laquelle le Rite est dans la succession directe et par filiation de l'Ordre du Temple. On gardera seulement comme référence l'évocation Templier, parce que la durée et la force de l'Ordre et le rôle qu'il a joué dans l'évolution de l'Occident, deux siècles durant, lui confèrent une valeur de tradition initiatique intrinsèque, bonifié par l'apport chevaleresque. La Franc-Maçonnerie de la stricte observance — par opposition à « late » observance, soit à un certain laxisme — jouera en Allemagne un rôle de premier ordre. Elle maintiendra la référence maçonnique originelle contre le fractionnement, le pullulerement des sectes, des rites et des grades. Elle maintiendra surtout, contre l'entreprise de Weishaupt. C'est lui qui, avec ses Illuminés de Bavière, est le précurseur de toutes les entreprises oblitérant le destin initiatique de la Maçonnerie. C'est lui qui le premier, fourvoyant l'ordre dans les entreprises humaines, profanes, les formulations utopiques et les constructions artificielles, a perpétré l'altération de l'Ordre. Contre toutes les altérations, la stricte observance sera, sans aucun doute, bien que certains frères scandinaves le contestent, avec déplaisir — ce qui s'explique mal —, le grand précédent où viendront s'inspirer les évolutions diverses, qui, sans négliger l'influence de Swedenborg, constitueront finalement les systèmes scandinaves ou Rites Suédois. Elle nous reviendra par Strasbourg et par Lyon, avec cette même mission salvatrice remplie dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle avec une belle efficacité que Rottiers de Montaleau, fondateur du Centre des Amis, et, peut-être, le plus grand maçon de notre histoire française la choisira pour une entreprise de rénovation, dont

il discerne avec lucidité les besoins. Elle consiste à mettre la Franc-Maçonnerie, malgré les difficultés, d'abord hors des séductions de l'Empire, puis et surtout, hors des tentations que les violentes secousses de la Restauration et de ses suites, transformeraient en appel à l'action d'une maçonnerie transmuée en ligue militante suivant le précédent créé par Weishaupt. Il était trop tard. La Préfecture de Neustrie qu'il créa, en 1808, dans le sens du Centre des Amis, ne se développe point. La mort de Willermoz de 1839, suivant le sommeil du Centre des Amis, emporta, dans son échec, la Loge et le Rite.

Adhuc Stat ! Une revanche, et quelle revanche, était promise à ce Rite vénérable, s'il est permis d'employer de tels termes, lorsqu'il s'agit de notre fraternité. En 1910, 1911 et 1913, il devait jouer le rôle moteur dans le réveil de la Franc-Maçonnerie Régulière en France.

On l'a honoré, lorsque fut célébré, en 1963, le cinquanteenaire de son réveil. A l'hommage particulier rendu au Centre des Amis, numéro 1 de son matricule, la Grande Loge Nationale Française a ajouté dans l'historique édité pour ces cérémonies, le rappel détaillé des initiatives et des tâches assumées par le Rite Rectifié dans sa construction. La tâche progresse lorsque, en 1935, Camille Savoire, notre premier Grand Prieur, installa le Grand Prieuré des Gaules en Puissance Souveraine, Régente du Rite reprenant les pouvoirs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> provinces. Elle fut close lorsque, en 1958, les Loges groupées dans une Grande Loge rectifiée furent conduites par le Grand Prieur Moiroux à la rencontre de la Franc-Maçonnerie Régulière.

Il est donc permis d'écrire qu'avec des effectifs toujours faibles relativement, avec une vie tourmentée, le Rite Rectifié a joué dans l'histoire maçonnique française un rôle considérable, sinon déterminant. Peut-être le doit-il à la stabilité exemplaire de ses principes, aux soins mis à leur sauvegarde.

Si notre Rite tient sa place dans cette histoire, c'est dans un esprit de coopération fraternelle, et sans jeu de mots, d'émulation. Il vit et, mieux désormais, il se développe.

Car le Rite n'est pas la Maçonnerie. Il en est une expression, accentuant tel aspect de son enseignement, de sa mission, donnant plus de valeur à certains traits, mais toujours dans la totale et stricte concorde que domine l'unité d'un ordre qui ne demeure lié que par ses grands devoirs, seules obligations reçues par tous. Si nos esprits et nos cœurs vibrent mieux, en vivant un déroulement cérémoniaire qui les atteint plus profondément, ils sont comme ceux qu'émeut une musique d'une modulation ou d'un rythme particulier. Ils vivent en commun, étroitement soudés à tous, sans participer, ou croire qu'ils participent, à un quelconque privilège, et leur spécialité les relie plus étroitement à l'ensemble. Elle est un facteur d'unité et non de distinction. Ainsi le privilège du Rite n'est-il pas de spécialiser, mais d'unifier. C'est une sorte de concours de vestales qui apporteraient leur flamme, chacune souhaitant être l'élue, embrasant dans le temps et l'espace l'éternelle course à la lumière. Embrasant ! Le terme rappelle que lorsque, à Willembsbad, il fallut définir à nouveau, les buts du Rite, que l'on venait de rectifier, le Code de C.B.C.S. les définissait ainsi en son article premier « l'Ordre des C.B.C.S. », ramené par la Réforme à son but primitif qui n'est autre que le soulagement de l'humanité, au service de laquelle il est voué. « Langage simple et archaïque », pensera-t-on ? J'ai usé au contraire du terme d'embrasement. Bien sûr, il s'agit d'aider l'humanité, telle qu'elle est, et non de concevoir les plans orgueilleux qui la feront autre. Vision modeste, voire terre-à-terre, mais peut-être vision plus vraie. Tout au moins le passé témoigne en sa faveur, de cette vérité. Elle est la charité en action, terme banal, modeste, auquel les modernes s'évertuent vainement à découvrir un substitut. La Charité est un embrasement, comme le Phénix à son départ, comme la couleur qui décore le Novice, comme la tonalité de nos Croix. Elle est la forme épurée et la forme transcendante de la Justice. Elle est la Justice parfaite une fois rendue et tout ce qui peut être encore la Justice, lorsque la Justice n'est pas possible. JUSTICE, le mot du

premier grade, le premier que découvrent nos nouveaux Frères. CHARITE, l'exigeance supérieure des Chevaliers, que le Pélican Illustre, comme Symbole de l'Ordre. JUSTICE - CHARITE. J'ai dit les matériaux qui sont sur notre chantier, et leur histoire. Un autre de nos Frères vous dira ce que cette organisation exprime de spiritualité, forte et utile. Je suis sûr, avant de l'entendre, qu'il campera cet idéal entre ces deux termes exaltants et solidaires, JUSTICE, CHARITE. Ils sont, en fin de compte, la seule vérité accessible.

Jean BAYLOT  
Eques alibertate.

## LA SPIRITUALITE DE L'ORDRE ECOSSAIS RECTIFIE

*« Dieu est Amour, et celui qui demeure dans l'Amour demeure en Dieu et Dieu demeure en lui... »*

*« Et nous avons reçu de Lui ce commandement : « Que celui qui aime Dieu, aime aussi son Frère. »*

I. JEAN, 4-16, 21.

### I. — PREAMBULE.

Définir la spiritualité du Rite Rectifié dans l'Ordre Maçonnique, n'est pas une tâche aisée. Avouons qu'il s'agit là d'un sujet très délicat, compte tenu :

- des origines religieuses du régime ;
- du caractère universaliste de la Maçonnerie actuelle ;
- du milieu de développement de cette dernière du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours ;
- des exigences intellectuelles de nouvelles couches maçonniques passionnées par la recherche de la vérité métaphysique, et pour lesquelles les rites et les mots ont un sens ou bien ne sont plus que des banalités sans valeur.

Devant un pareil réseau de tendances parfois contradictoires, le thème que l'on m'a confié me paraît difficile à interpréter

et à développer. Je ne suis pas du tout assuré de voir juste et d'être bien inspiré.

Si donc, je n'ai pas renoncé à ce travail, c'est précisément en raison de ces lignes de force entrecroisées, dont l'existence implique qu'on veuille analyser leur champ, qu'on veuille prendre conscience du problème, et qu'on ne cherche pas à l'éviter par facilité, crainte ou paresse.

Mais il faut d'abord se poser la question préalable : « de Quoi s'agit-il ? »

En l'occurrence, de tracer la silhouette spirituelle de l'écossisme rectifié, tel qu'il apparaît en 1967, à l'aide des paramètres correcteurs d'appréciation que voici :

- la nature spécifique du rite ;
- les avatars historiques ;
- l'ambiance humaine et les aspirations de notre époque ;
- les phénomènes propres à ce rite au cours des années passées et qui revêtent deux aspects : l'un de croissance quantitative, l'autre, parallèle, d'apurement qualitatif.

## II. — ORIGINE ET MUTATIONS.

Parlons des origines du Régime qui lui donneront sa coloration spirituelle définitive.

Je ne me pencherai pas sur l'histoire du Convent des Gaules et de Willermoz, de la stricte Observance Templiers Allemande, du courant Martineziste des Elus-Cohen, du Convent de Wilhembsbad, des modifications apportées en Suisse. Je ne puis que conseiller à nos Frères intéressés par ces sujets, la lecture des travaux déjà publiés dans les revues spécialisées, comme aussi la lecture des études futures de notre Frère Ostabat dans le « Symbolisme », et l'audition de l'Inventaire du fonds « Willermoz » à la Bibliothèque de la Ville de Lyon que

notre Frère et Ami Gérard Monteux a communiqué à notre Loge de Recherches « Villard de Honnecourt ».

Je préciserai seulement que la source la plus authentique de cet écossisme procède d'une Chevalerie exclusivement chrétienne. Il faut avoir le courage et la simplicité de le dire. Cette marque chrétienne constituera l'héritage du Rite Rectifié, et l'héritage, dans les Organisations traditionnelles, tout comme l'apport héréditaire en génétique, se révèle toujours à quelque moment de la vie organique, à quelque manifestation corporelle ou intellectuelle.

Seulement, et nous touchons là au second événement historique du Régime, cette Chevalerie s'est soumise sur la Franc-Maçonnerie Obédiante.

Nous ressentons encore, par moment, les difficultés de cet emboîtement, comme nous pressentons aussi ce que peut apporter de richesse, une symbiose harmonieuse et féconde, entre la Chevalerie au Signe de la Croix, et l'Art des Constructeurs non « confessionnel », par essence légendaire et par structure technique.

Certes, il y eut, et il y a encore une confrontation des idées et des désirs, d'autant plus aiguë qu'elle est avivée par le sérieux des croyances et la solidité des conceptions. C'est bien ce qui peut rendre urgente l'élaboration doctrinale, ou du moins son rappel, que j'ose entreprendre en cette fête de l'Ordre, mais en sollicitant par avance votre indulgence pour mes erreurs, mes oubliés et mes insuffisances.

Bien sûr, l'Art de construire s'est christianisé en Occident, jusqu'à devenir à la fois l'auxiliaire providentiel de l'expansion chrétienne aux siècles des Cathédrales, et à la fois l'arche réceptrice d'une perspective symbolique du Christianisme, de ses mystères et de sa gnose. Rien de surprenant à cela. L'Art des Maçons, parce qu'il « édifie » traditionnellement, protège, conserve et s'avère être l'écrin de choix de l'ésotérisme en général, et peut-être de l'ésotérisme chrétien en particulier.

Cet Art s'est christianisé à ce point, que M. le Rabbin Rosen-

Krantz m'écrivait, à la suite d'une question que j'avais posée récemment à M. le Grand Rabbin Kaplan, qu'en l'état actuel de la documentation, on ne connaissait dans la France Médiévale — si florissante pour la culture et l'ésotérisme hébraïques — ni architectes, ni maçons Juifs. Il y a au contraire, en Provence Médiévale, quelques attestations documentaires sur des commandes de travaux de construction passés par des Juifs auprès de maçons non Juifs.

Cette précision historique donnée, il faut par contre reconnaître qu'intrinsèquement, l'art de la construction sacrée, sa technique rituelle, et même une part importante de son symbolisme sont indépendants d'une confession déterminée.

L'Art proprement dit, par la fin spirituelle qu'il envisage, postule en faveur de la Foi dans le Principe Divin, dans le « Père Tout Puissant », Créateur du Ciel et de la Terre, Grand Architecte et Géomètre de l'Univers, dans le « Très-Haut », dont l'Esprit souverain est sans cesse à l'œuvre, en tout être, en tout temps et en tout lieu. Mais, cette édification est universelle, « pré-babélique » si l'on veut, antérieure à la séparation des hommes. Elle a le « don des langues », et reste neutre confessionnellement, et commune aux assises sacrales de toutes les traditions de constructeurs. Elle est une orientation vers le sacré, mais en tant qu'art demeure indépendante d'un particularisme religieux.

« *Mutatis mutandis* », on pourrait lui appliquer les définitions que Titus Burkhardt donne de l'Alchimie :

« L'Alchimie presuppose la croyance en Dieu. Presque tous ses Maîtres accordent une grande importance à l'art de la prière, mais l'alchimie ne s'érige à priori, ni en doctrine théologique, ni en éthique. Elle considère le jeu des forces spirituelles d'un point de vue purement cosmologique. Elle regarde l'âme comme une « matière » qu'il s'agit de purifier, de libérer et de cristalliser à nouveau... » et, de même que la Maçonnerie... « la science hermétique, par ses symboles cosmologiques basés sur le Livre du Monde, peut s'intégrer à toute

vraie croyance, sans pour autant se trouver en contradiction avec les différents dogmes. »

Notons cependant, qu'à la différence de l'hermétisme et de l'Alchimie, la Maçonnerie dispose d'un cadre sacré qui, par la substance légendaire de ses grades, la circonscrit aux dimensions de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle possède donc, en dépit de ses affinités avec le Pythagorisme et l'Egypte, une ossature Judéo-Chrétienne qui l'apparente substantiellement aux confessions abrahamiques, et plus spécialement au judéo-christianisme. C'est un fait capital qu'il faut souligner.

Eh bien ! mes Frères, la rencontre d'une Chevalerie Chrétienne et d'une Maçonnerie croyante, de forme judéo-chrétienne, mais techniquement neutre au point de vue de la particularité confessionnelle, devait avoir pour conséquences immédiates :

- l'ouverture du rite aux Frères non chrétiens d'origine ;
- le maintien concomitant de la spécification chrétienne inhérente au régime rectifié et à ses rituels.

Comme l'ont d'ailleurs fort bien vu nos Frères éminents du « GRAND PRIEURÉ D'HELVETIE », par les moyens de l'enseignement symbolique propre à la Franc-Maçonnerie, le rite a mis l'accent sur sa particularité : l'esprit du Christianisme, très dépouillé, très près du message du Christ mais sans typologie confessionnelle qui ne serait pas de son ressort.

On est passé du Régime extra-obéidentiel au rite intégré dans l'aire d'expansion de la Maçonnerie obéidentielle.

Cette mutation s'est traduite par les caractéristiques suivantes :

- a) Le respect de la dominante chrétienne, des grades bleus jusqu'aux derniers « hauts grades », ou plutôt jusqu'à la Chevalerie.
- b) L'absence d'exclusive systématique à l'encontre de Frères d'origine non chrétienne, qui seraient attirés par le Rite Rectifié et qui, en conscience, n'éprouveraient ni gêne, ni hostilité pour sa spiritualité, et ne répugneraient point à s'entendre interroger, dès leur admission,

- sur leur nom de baptême et sur celui de leur père.
- c) L'élimination consécutive des formules rituelles interdisant l'accès de Frères non chrétiens, au Rite Rectifié.
  - d) Le rejet dans les rituels de l'Ordre Intérieur, de définitions qui, tout en risquant de heurter certains Frères, empiéteraient en outre sur le domaine de la théologie ; élimination qui, pour être objective devrait s'accompagner d'un rejet parallèle d'explications risquant de blesser la conscience de Frères chrétiens.

En résumé, l'intégration obédiencielle a obligé les Frères à bâtir, par la force des choses, la paix confessionnelle, dans un sens assez proche de cette réflexion de Saint-Exupéry : « Bâtir la paix, c'est obtenir de Dieu qu'il prête son manteau de berger, pour recevoir les hommes dans toute l'étendue de leurs désirs », c'est « bâtir l'étable », assez grande pour que tout le troupeau des appelés puisse y entrer.

Il y a d'ailleurs une autre remarque à faire à propos du caractère chrétien de l'écossisme rectifié, c'est qu'après tout, il tire son originalité dans la prise de cette référence dès les grades bleus, en l'accentuant de plus en plus nettement et clairement au fur et à mesure de la progression des degrés jusqu'au plus élevé d'entre eux.

Mais en réalité tous les systèmes maçonniques ont un aboutissement analogue, pour l'excellente raison que leurs rituels suivent, par grandes étapes, les jalonnements historiques des Temples. Si ce jalonnement est cyclique, et revient à sa source, d'un point de vue extra-temporel et métaphysique, il est par contre linéaire et successif au regard de la progression évolutive de l'histoire.

On comprend donc que le processus logique des Temples puisse s'achever, dans des grades plus ou moins teintés de christianisme, mais en tout cas, dotés d'un cadre chrétien, qu'il s'agisse des degrés rosicruciens, templiers ou apocalytiques.

On retiendra de plus qu'il existe une nature spécifique du

christianisme, propre à l'Ordre, et qui ne peut pas être une copie de l'Eglise ou des Eglises. S'il en allait autrement, la Maçonnerie ne serait plus qu'une contrefaçon d'Eglise, ce qui n'est admissible à aucun égard.

Le Christianisme des grades maçonniques est un approfondissement en mode chrétien de l'Art Royal qui peut sans doute déterminer un approfondissement du Christianisme, par la compréhension précisément de cet Art Royal, où, pour reprendre une certaine devise : « Per Crucem ad Rosam » et, simultanément : « Per Rosam ad Crucem ».

S'il n'existe pas d'opposition entre le Christianisme des grades maçonniques et l'appartenance confessionnelle, dès lors que sont justement évitées en Maçonnerie les tournures dogmatiques ou anti-dogmatiques, il y a, par contre, une séparation très affirmée des domaines d'exploration et des modalités d'expression et d'appréhension, qui ne sont pas les mêmes dans les deux cas.

En Maçonnerie, l'approfondissement du caractère chrétien, dans la langue du symbolisme, peut aller de pair avec la pratique de la confession, et peut impliquer des engagements au « Nom de la Sainte et Indivisible Trinité » dans certains rites, mais cet approfondissement demeure intellectuellement compréhensible pour les disciples de différentes religions, chacun y découvrant l'un des aspects réalisateurs du Verbe ou de la Parole correspondant à sa foi

Il ne doit donc pas se produire de confusion, répétons-le, entre les aspects chrétiens de la Maçonnerie, et le domaine ecclésial particulier, et c'est fort heureux, sans quoi ces confusions aboutiraient tôt ou tard aux déformations et aux heurts.

Entre la confession et le contenu chrétien de tel ou tel grade, il y a un processus théophanique différent mais non contradictoire de la Parole, plus spécialement de la Parole qui s'incarne dans la tradition biblique judéo-chrétienne.

Ceci me paraît très important et de nature à faire saisir que les rites de l'Ordre ne puissent jamais prendre une forme

« sacramentelle », au sens spécifiquement religieux du terme, et ne puissent jamais constituer également la parodie d'une cérémonie liturgique.

En Maçonnerie, il s'agit d'une « connaissance symbolique » de l'insertion du Verbe dans l'Univers et le Livre, et par voie d'aboutissement divin, de la manifestation du Christ.

Mais il est évident que le support biblique vetero et néo-testamentaire de l'Ordre prédispose la Maçonnerie à accueillir dans son arche, les trois monothéismes issus d'Abraham.

La connaissance symbolique, est vraiment la moelle vivifiante de l'Ordre, répandue pour la nourriture de plusieurs, à l'image du sang qui jaillit du sein du Pélican ouvrant son cœur à sa progéniture rassemblée autour de lui, et finalement en lui.

Cette connaissance symbolique, est peut-être bien aussi la justification supérieure, et la raison suffisante de l'Ordre.

Quant au rassemblement des croyants, il préfigure le retour à l'Unité de l'état adamique, origine commune de la race humaine, à laquelle il est si clairement fait allusion par exemple, dans la conférence mystique de la « Sainte et Royale Arche de Jérusalem ».

### III. — L'INTERPRETATION DES RITUELS.

Nous allons évoquer maintenant, les conséquences de cette rencontre de la foi chrétienne chevaleresque et de la Maçonnerie actuelle non-confessionnelle, et nous l'envisagerons en premier lieu sur le plan des rituels.

En fait, le problème ne se pose guère pour les rituels des trois grades bleus. Bien que « chrétiens », ils n'ont pas d'interférence avec la Chevalerie qu'ils se contentent d'annoncer allusivement par certains détails, comme la remise de l'épée

ou celle des gants destinés à la Dame d'élection, selon les vieilles coutumes de courtoisie.

Pour ces rituels bleus, vous le savez, nous possédons les textes d'origine qui forment le canon authentique ou le prototype traditionnel reconnu. Nous le pratiquons, en même temps d'ailleurs que d'autres variantes simplifiées mais fidèles à l'esprit du rite, tant et si bien, que ces deux versions loin de s'exclure constituent plutôt une liberté enrichissante. L'Unité n'est pas à confondre, en effet, avec l'uniformité. Elle tient souvent au contraire dans le complémentarisme des aspects, lorsque ceux-ci restent conformes aux particularités fondamentales de la tradition.

En ce qui concerne par contre les rituels de l'*« Ordre Intérieur »*, il faut admettre que l'affrontement entre les deux conceptions, celle du Régime, d'un christianisme parfois intransigeant, et celle de la Maçonnerie d'un universalisme parfois « syncrétiste », risquait de provoquer à la longue, soit un éclatement au profit du Régime, soit un reniement, au profit de la Maçonnerie.

Il semble pourtant, que bien loin d'aboutir à un conflit, la rencontre historique se soit traduite par un aménagement de sagacité, qui, tout en maintenant l'affirmation chrétienne du rite et de la chevalerie qui en découle, n'établissait plus d'interdit à l'égard des Frères non chrétiens d'extraction.

En raison de cet aménagement, nous conservons les rituels d'origine qui nous ont été légués comme des Testaments, et nous utilisons actuellement les rituels adaptés pour recevoir des Frères de valeur, issus de la Maçonnerie bleue, et séduits par la chaleur affective de notre fraternité chevaleresque et chrétienne.

On pourrait dire que les rituels modifiés ont fait une part à l'alternance équilibrée, qui jouxte un temps de concentration chrétienne, et un temps d'expansion maçonnique. Problème de rythmique qui fait songer à cette observation — très profane il est vrai — de Roger Vaillant : « La solution dialectique d'une

contradiction qui se situe dans le temps, c'est le rythme. »

Les adaptations ne doivent naturellement pas altérer la tradition de l'Ordre, et passer du confessionnalisme, et de la particularisation dogmatique à l'anti-dogmatisme. Dans cet esprit, il y a une voie droite à discerner, et les améliorations que l'on pourrait donc souhaiter de nos jours tiendraient plutôt dans la révision ou le perfectionnement des formules historico religieuses, chimériques ou maladroites, qui prêtent objectivement à critique rationnelle.

Il n'est pas prouvé du reste, que les mots et phrases d'une époque conservent la même signification dans une autre époque, en raison du décalage des mentalités et des habitudes du langage. La continuité des termes et des expressions d'un temps à un autre, peut fort bien n'établir qu'une permanence superficielle des représentations et des sens. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer entre elles, les expressions suivantes, équivalentes à leur début : « Vue spirituelle » et « Vue de l'esprit », ou : « Dans le Principe », et « En principe »... ou encore les deux mots suivants : « Substantia » dans le langage scholastique, et « substance » dans la langue courante moderne.

Ce qui compte donc avant tout, c'est la transmission d'une même Vérité, d'une identité conceptuelle, informant l'être. Aussi, comme l'a dit une Voix autorisée : « Autre est le dépôt et autre la forme sous laquelle il est énoncé. »

Voici que se précise pour nous, l'objectif primordial : nous n'avons pas à faire disparaître la fidélité à ce qui nous a été transmis, sous prétexte d'adaptation à la mentalité moderne mais à veiller à la meilleure conservation de notre dépôt spirituel, ce qui est tout différent.

A ce propos, j'ajouterais encore une observation : « La valeur opérante des rites dépend moins de l'allure recherchée et du déploiement cérémonial, que de l'intégrité du déroulement rituel dans l'exécution de toutes ses parties. » Sans doute, une interprétation plus brillante et plus élaborée reste souhaitable, lorsque cela est possible, mais sans qu'on puisse

omettre, changer ou accomplir irrégulièrement l'un des éléments de l'action rituelle.

Pour en revenir au Rite Rectifié, ce qui est à retenir c'est que nos formes ne trahissent pas le Christianisme qui les anime, et qu'elles restent ouvertes à tous les Frères attirés par notre spiritualité. En définitive, elles ne portent pas atteinte à l'Unité transcendante des perspectives initiatiques qui élèvent la nature humaine jusqu'à son Principe Eternel et Un. Ainsi se réalise la convergence des hommes dans leur source Première et Dernière, le Verbe, Alpha et Omega, qui est aussi l'humble charité du Christ offerte à tous.

Par cette dernière constatation, nous passons des rites et rituels à l'esprit du Rectifié, c'est-à-dire à sa spiritualité.

#### IV. — L'ESPRIT DU RITE.

Il fallait, convenons-en, toutes les explications précédentes pour tirer une conclusion qui fut en rapport plus direct avec le titre de cette Conférence.

Nous savons que la spiritualité du rite rectifié, tel que nous l'avon reçu, tient dans une spécification maçonnico-chrétienne de la Chevalerie, et qu'elle se réfère à une certaine forme Templier de la Chevalerie.

Mais avant d'aborder ce dernier point, voyons plutôt ce qu'il en est de cette essence du Christianisme dont se prévaut le rite. Elle constitue, aux termes même des rituels, une Vision de l'Univers accentuant la distinction entre la Nouvelle et l'Ancienne Loi, et ce, à partir du grade de Maître Ecossais de St André.

Remarquons donc que la Première Loi était plus racialement exclusive. La seconde, par contre, s'applique à la com-

munauté des hommes, sans frontière ethnique, et son instrument spirituel est l'Amour.

Ne croyez pourtant pas qu'il s'agisse là, d'une vague pré-occupation sentimentale... et que ce « pur esprit » soit à ce point épuré qu'il n'en reste à peu près plus rien !...

J'affirme, bien au contraire, que l'Amour est une Doctrine, singulièrement exigeante, et de tous les instants. On la devine sous-jacente, à l'œuvre de Dante, non seulement dans la « Vita Nuova », lorsque le poète nous parle des « fidèles d'Amour », mais encore lorsque le Florentin l'applique à l'Ordre cosmique tout entier, dans sa trente-troisième vision paradisiaque, quand le désir et la volonté de l'Élu sont mus « comme une roue tournant d'une manière uniforme », par l'Amour « qui meut le Soleil et les autres Etoiles »...

Et Dieu sait pourtant que le Docteur poétique ne méprise point « le bien précieux de l'intelligence », puisqu'il place en enfer ceux qui l'ont perdu ! Mais il y a intelligence et Intelligence. Celle à laquelle Dante fait allusion ressortit à l'Intellect, qui s'identifie à la Connaissance, la Connaissance à Dieu, et Dieu à l'Amour.

Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver cette doctrine de l'Amour à tous les niveaux, macro — ou microcosmiques du message du Christ, doctrine inséparable d'ailleurs de la « méthode » ou technique de réalisation spirituelle.

Je sais bien qu'à première vue cette Charité, dont on a tant parlé paraît fort simple... Et pourtant, j'ai l'impression qu'elle est assez rare dans ce monde refroidi, et même depuis deux millénaires. Ceux qui ont vécu l'horreur des pogroms et des Camps d'extermination, ceux qui ont connu l'angoisse de la dénonciation et de l'arrestation peuvent en parler, comme peuvent parler de combat et de guerre sainte... ceux qui ont vraiment servi sous les armes et risqué leur vie !

Certes, rien n'est plus difficile à l'homme que de s'oublier et d'oublier ses systèmes, ses préjugés, son appartenance religieuse et nationale pour s'identifier au prochain.

Pourtant n'est-ce pas là, la clef, la méthode de notre transformation, au sens étymologique du terme, préliminaire à notre trans-figuration spirituelle ? n'est-ce pas en quelque sorte la quintessence du Christianisme ? Déjà l'Apôtre des Gentils en avait donné le saisissant portrait que voici :

« ...quand j'aurai le don de prophétie, la science de tous les mystères et toute la connaissance, quand j'aurai même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Et quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, si je n'ai la charité cela ne me sert de rien. La Charité est patiente, elle est pleine de bonté, la charité n'est point envieuse, la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien de malhonnête, elle ne recherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne soupçonne point le mal, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout et elle supporte tout... la Connaissance passera, la Charité ne périra jamais ».

Si je me suis permis de citer ce long passage de l'épître aux Corinthiens (1-13) c'est qu'il figure dans un rituel maçonnique, celui de « Souverain Prince Rose-Croix de Hérodion », et qu'il me paraît aussi caractériser parfaitement l'esprit du rite rectifié.

C'est donc au nom de ce pur esprit de Charité qu'il nous faut considérer indistinctement tous les hommes comme frères. D'un point de vue éminemment chrétien, ils sont d'ailleurs tous « membres du Christ », explicitement et visiblement, ou implicitement, potentiellement et invisiblement. Le Maître a dit lui-même que tout « pauvre » s'identifiait à Lui ; et n'importe quel pauvre : le Samaritain, le Juif, le Chrétien, le Publicain, le lépreux et le « voyou », en un mot, celui qui est « l'autre différent de moi » mais qui a le privilège d'entrer dans ma vision. C'est lui le prochain que j'ai donc à aimer.

La Paternité divine, vous le voyez, élimine radicalement les discriminations humaines, sans considération d'ordre ou de hiérarchie de valeurs, établis par les hommes. Cette parole est dure mais c'est le commandement d'un Crucifié, vainqueur du monde.

Dans cette perspective, d'absolue fidélité au témoignage du Christ, la race humaine est Une, sur le plan « naturel » et « surnaturel », religieusement parlant. L'Unité de l'homme en Dieu apparaît comme la pièce maîtresse et comme le fondement du Christianisme sans quoi d'ailleurs la « Rédemption » serait vide de sens et l'expression « Fils de l'Homme » dépourvue de signification.

C'est cela le « pur esprit » de la Nouvelle Alliance, l'Amour d'autrui divin et déifiant. Un amour déjà inclus comme une sève chaude, dans cette plante éternelle de la Foi, qu'est le Judaïsme et qui éclot dans le Christianisme, telle la fleur attendue de l'arbre d'Israël, telle la Rose épanouie sur la Tige de Jessé. C'est une rude discipline pour l'orgueil que ce « rien » ce grain enfoui dans la terre, cette banalité pour indigents, qui fait sourire de mépris les Seigneurs de l'érudition, et qui cependant est le Royaume de Dieu !

Le Christ n'est pas venu apporter un signe d'auto-suffisance ou élever des barrières... Il en a même charnellement supprimées... Il ne s'est pas non plus constitué prisonnier d'un groupe social déterminé, mais il s'est fait centre de l'Univers et de la nature humaine, en butte à la contradiction, comme un médiateur entre deux connaissances, celle de Dieu et celle de l'homme.

L'esprit du christianisme qui préside à notre rite nous oblige donc à aimer les êtres, tels qu'ils sont, sans étiquette préalable. Quand on entend de la part d'un de nos frères critique ou jugement sévère à l'égard des autres, on peut être sûr que ce frère n'a pas encore « viré sa cuti » maçonnique, si j'ose ainsi m'exprimer, et qu'en tout cas il demeure

étranger aussi bien à l'esprit du christianisme qu'au rite rectifié.

« Si quelqu'un croit être religieux et ne met pas un frein à sa langue, il trompe son propre cœur, et la religion de cet homme est vaine » (Jacques 1-22-27). Car il nous est interdit de juger et de nous replier dans la suffisance. Une telle attitude ressortirait au pharisaïsme, couvrant le contentement de soi, et parfois recouvrant hypocritement l'amoralité. Elle trahit l'oubli du commandement évangélique : « Ne jugez point. Vous serez jugé avec la mesure dont vous vous êtes servi pour mesurer les autres ».

L'esprit du christianisme c'est l'ouverture de la Bonne Nouvelle annoncée à tous sans restriction, c'est l'accueil de l'étranger, de celui qui est différent de nous, que l'on reçoit comme un hôte attendu et vénéré, comme une vivante image du Maître présent en tous, et plus spécialement, dans l'homme de douleurs, méprisé ou persécuté. Et Saint Jean de la Croix dira que « Dieu ne se sert de rien que de l'amour ».

Telle est « la loi parfaite de liberté », selon laquelle « la religion pure et sans tache devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs tribulations, et à se conserver pur du monde » (Jacques 1-22-27).

En application de cette Loi, qui est celle du rite rectifié, nous étendons notre cercle vivant et affectueux à tous les frères, en sachant que leur Foi, croyance et opinions sont à respecter et à comprendre.

Il y a une manière de voir l'homme devant Dieu, qui n'est, comme le dit Maritain « ni prosélytisme pour une cause, ni rouere » mais conformité à la simplicité du Maître. Une modalité mystique de l'être, qui entraîne un déplacement de valeurs, un sacrifice du « moi » au profit des autres, un renversement de la vision ordinaire du monde et de ses lumières, et qui constitue le ressort opératif de l'Amour-Doctrine. C'est l'abolition de la distinction entre « toi » et « moi », et le transfert dans l'unique « Lui ».

Oh ! bien sûr, tout cela exige une ascèse du cœur. Tout cela condamne la vanité intellectuelle, l'irrespect d'autrui, fut-ce en refusant de l'écouter pour suivre ses propres idées... ou pour faire étalage de paroles ! Cela condamne la froideur guindée et la cérébralité exacerbée d'hommes qui s'imaginent être, au XX<sup>e</sup> siècle et en Occident, au-dessus de l'Amour... alors que, par leur constitution interne et leur comportement, ils n'ont pas atteint ce feu purificateur et unifiant apporté par le Fils de l'Homme, qu'ils n'ont pas vraiment connu, moins encore compris, même s'ils s'en réclament pour juger leurs frères !

Et par cet exposé, mes frères, croyez bien que je ne quitte pas les contours définissant notre spiritualité, le tracé doctrinal de l'Amour. Mais au passage j'attirerai votre attention sur cette dilatation du cœur et de l'esprit, qui nous permet d'apercevoir l'Unité des deux Testaments, l'un s'éclairant par l'autre et inversement. Ce n'est pas le moindre mérite de l'Ordre et de son symbolisme que d'avoir su rassembler ces deux faces divines que sont Israël et le Christianisme, dans l'Unité du Temple.

Voilà bien un fruit doctrinal, car l'ésotérisme d'Israël tient dans la connaissance du Christ et de la Parole et l'ésotérisme du Chrstianisme tient dans la connaissance d'Israël et de ses mystères, comme le veut la parabole du Scribe instruit du Royaume des Cieux qui tire de son trésor de « l'Ancien et du Neuf ».

On ne connaît vraiment qu'en s'identifiant, qu'en passant par-dessus les oppositions ; n'est-ce pas le sens de notre spiritualité qui se refuse à faire de l'altérité, une adversité ?

Partant de là, éclairé par le phare du « Libérateur venu de Sion » (Romains XII. 26), nous aurons donc à nous engrainer et nous fonder dans l'Amour, pour comprendre, comme le dit l'Apôtre Paul, « la largeur, la profondeur, et la hauteur de l'Amour du Christ, qui surpassé toute connaissance », en sorte que, dans cette mesure Universelle qui est possession du monde

entier, nous soyions remplis jusqu'à la plénitude de Dieu ». (Ephésiens III. 17-20).

Nous aurons à prendre conscience de tout ce qui rompt l'Unité de l'homme, et à le combattre avec les armes de douceur, et non avec de la haine. Nous aurons à souffrir de tout ce qui sépare, mutile et divise, sans quoi l'Unité de la Coupe, et le Rassemblement du Pain rompu seraient vains. Nous aurons à peiner de la peine des autres et à nous réjouir de leurs joies.

Et cette tâche, mes frères, me conduit au bout du long chemin qui débouche sur la mission et le sens de notre Chevalerie templière.

## V — LA CHEVALERIE TEMPLIERE.

Je n'entrerai pas dans une discussion sur les origines templières de l'Ordre Intérieur, coiffant le Régime Rectifié. Il y aurait trop à dire sur un tel sujet, et nos Frères Naudon et Saunier, nous donneront bientôt je l'espère, des aperçus intéressants sur cette question si passionnante et si controversée.

Il est certain que tous les rites, et pas seulement le Rectifié, se prolongent dans des survivances templières légendaires. On ne peut donc s'empêcher d'imaginer, malgré Albert Lantoine, qu'une pareille concordance n'est ni vaine ni fortuite et comporte une signification précise.

Il se peut en effet, que nous ayons hérité de ce qui constituait l'« essence » même de certaines chevaleries palestiniennes, dont le Temple, ou les « Teutoniques » de Sainte Marie de Jérusalem. Cette transmission à vocation initiatique et impériale n'a, bien entendu, rien à voir avec les errements théologiques ou moraux reprochés au Temple au XIV<sup>e</sup> siècle,

errements qui ont, en fait, servi de prétexte à la manifestation des desseins subversifs et antitraditionnels d'un Philippe le Bel, asservissant à ses fins l'Autorité Spirituelle de l'époque.

Mais s'il existe une perspective chrétienne propre au symbolisme maçonnique, et qui sans être « confessionnelle » n'est cependant point hétérodoxe, il existe aussi une perspective chevaleresque propre à l'ordre intérieur, et qui, sans être assimilable aux chevaleries connues, n'est pourtant point contradictoire avec « l'état de chevalerie ».

Constatons aussi que les maçons de notre organisation ne construisent plus de leurs mains, du moins de façon systématique et professionnelle. Parallèlement, les Chevaliers de notre époque, et relevant ou non de la Maçonnerie, ne montent plus guère à cheval, et ne combattent plus avec l'épée, du moins de façon systématique et fonctionnelle. Don Quichotte, prophète d'Israël ou non, — selon que l'on adopte ou refuse la thèse récente de Dominique Aubier, — a mis un point final à l'antique chevalerie errante, visible et équipée.

On comprend donc que des modifications sensibles aient été nécessairement apportées, aux deux institutions maçonnique et chevaleresque, pour assurer leur survie dans le temps, et pour permettre la transmission de leur contenu spirituel ou initiatique, qu'il s'agisse du Temple mystique ou du glaive de la Parole.

Les buts immédiats assignés à la Chevalerie ont, par conséquent, été adaptés en conformité avec les principes même qui régissent cet art.

Je laisse en tout cas à d'autres Frères, le soin de nous éclairer dans leurs travaux, sur le symbolisme de la Chevalerie, et ne retiendrai ce soir, dans la ligne de mon exposé, que ce que l'Ordre Intérieur Rectifié a conservé officiellement de l'Ancienne Milice du Christ. Et cela, outre la vivification rituelle dont je n'ai pas à parler ici, ne saurait être mieux défini que dans cette brève mais lumineuse mise au point du Grand Prieuré d'Helvétie à qui je rends un respectueux hommage :

« De l'Ancien Ordre du Temple, ou des Anciennes Chevaleries Religieuses, le Rite Rectifié, ne conserve que l'état spirituel qui se confond avec celui annoncé dans ses buts par l'initiation maçonnique : le Temple, à reconstruire mystiquement d'abord en nous-même et qui deviendra celui de la Cité Sainte. »

C'est qu'en effet, mes frères, si nous sommes attachés à ce trésor d'une Chevalerie, que certains manuscrits du moyen-âge relient même aux Rois-Mages, si nous observons les rites et le serment d'allégeance de la Milice hiérosolymitaine, si nous restons fidèles au souvenir glorieux de l'Ordre qui devait sa Règle au moine-soldat Saint BERNARD, patriarche des Cisterciens et des fils de la Vallée... nous avons aussi à éviter les excès d'archaïsme qui tariraient le courant vital de la Chevalerie, au bénéfice des expositions de musée.

L'actualisation opérante implique donc que l'on découvre aux Chevaliers une activité correspondant à leur mission.

Or, ce peut être l'idéal d'une Chevalerie Templier Maçonnico-Chrétienne que de tendre vers une communauté fraternelle des hommes, que de poursuivre la chevauchée d'Amour jusqu'au Temple de la Jérusalem Céleste, que d'œuvrer à la Consommation dans la Personne Eternelle du Verbe, des hommes et du Cosmos tout entier, ramenés à leur Principe Original. N'est-ce pas le sens final de l'inoubliable gémissement : « tout est consommé... » ?

Ce peut être une tâche chevaleresque que d'accepter le combat « qu'Amour nous livre », comme eût dit Dante. L'Amour nous défie et nous brûle, pour renaître en Lui, tel celui d'El Schaddaï pour Job. C'est celui qui conduit au bûcher nos affections, et notre moi... Mais c'est aussi celui qui opère la sublimation dans le Temple Apocalyptique, où dotés d'un nom nouveau, nous serons réunis avec ceux que nous avons aimés, assemblés en pierres vivantes, fondus mais non confondus, et transfigurés dans la Paix Glorieuse de l'Agneau Immolé et Triomphant sur les sept sceaux du Livre ouvert. Le « Tournoi d'Amour », entendu de la sorte, donne sa pleine signification

au « gémissions mais espérons » de nos rituels maçonniques et c'est lui qui inspire le Roi David, dans le psaume des degrés lorsque le Prophète d'Israël espère la moisson d'allégresse « in exultatione », après la semence des larmes. C'est lui aussi qui nous fait pleinement comprendre le sens du grade de Maître et spécialement dans le Rite Rectifié.

Ce peut être une tâche actuelle de notre Chevalerie, qu'au nom de l'Amour et de la Charité — qui est Dieu, selon Saint Jean — nous défendions les malheureux, les pauvres, les affamés, les opprimés, les persécutés, les exilés et les réfugiés, ou seulement que nous demeurions bienveillants dans nos propos et jugements, même à l'égard de ceux qui ont pu nous offenser, nous nuire, nous calomnier. Car nous n'avons pas à sonder les reins et les cœurs, nous ignorons les misères cachées des autres, et nous avons à pardonner. Si nous opérons avec rigueur, comment pourrions-nous espérer pour nous la miséricorde de la Suprême Justice ? Et si nous sommes gens de critique d'autrui et de nos adversaires c'est justement que nous avons besoin d'un gros capital de miséricorde pour nous !

Rien ne serait plus affligeant que de voir un Chevalier bien-taisant de la Cité Sainte se comporter en homme malveillant du monde profane. La Chevalerie est un combat qui commence en nous. L'un de ses buts est d'extirper la haine de notre cœur, l'intolérance de nos pensées, la méprisable rancune de notre attitude, la médisance de nos paroles. Toutes ces tares, mes frères, sont des signes d'inintelligence, d'étroitesse et de faiblesse spirituelle. Elles ne sont en aucune façon compatibles avec la noblesse intérieure du Chevalier.

Ce peut donc être la tâche actuelle d'une Chevalerie vivante que de promouvoir, comme l'enseigne notre rituel, une Bienfaisance active et universelle au service de la Vérité, que d'exercer une Charité vraiment chrétienne envers tous les hommes quels qu'ils soient, car une charité qui distingue ses préférés, n'est plus la Charité divine.

Voyez-vous, mes Frères, de cette Sainte Sion, Centre et

Source de la Chevalerie templière et hospitalière, patrie plus que millénaire d'histoire ardente, sont partis d'autres Ordres prestigieux, et vous connaissez tous l'un d'entre eux : l'Ordre souverain Militaire et Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, dit de Malte.

Eh bien, cet Ordre, étincelant et vénérable, n'a pas hésité lui aussi, à adapter sa fonction hospitalière à certaines conditions de notre époque.

C'est ainsi que sa Charte Constitutionnelle spécifie au titre I « de l'Ordre et de sa Nature », et à l'article 2 « des fins de l'Ordre » que celui-ci « se doit de répandre les vertus « chrétiennes de Charité, d'exercer les œuvres de miséricorde, « spécialement en secourant les malades, les émigrants, les « réfugiés et les exilés, l'enfance abandonnée et les pauvres, « prenant soin de leur élévation spirituelle et renforçant la « foi en Dieu. »

Alors, mes bien-aimés Frères, pourquoi rougir de cette humble Charité qui doit caractériser les Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte ? Qu'aurions-nous à envier au clinquant de forfanteries politico-philosophiques des rhéteurs profanes ? Notre colonne tient debout, Nous nous dirigeons selon la Norme, Nous puisons notre force dans le silence et l'espérance, Nous trouvons la Vie dans la mort, et, déposant tout ce qui nous enchaîne et nous aliéne, nous nous élevons dans l'Unité.

C'est alors, qu'en mâne céleste, comme Pain qui sort de la bouche de Dieu, nous nourrissons les affamés... Tout notre rite se déroule dans nos maximes.

Et voilà que pour conclure ce long exposé, commencé en bas dans la Maçonnerie bleue salomonienne, poursuivi en la verte ascension des Temples d'Israël, et du Chrisme de Saint-André, j'ai bien indignement rejoint, par la translation mystique de la Rose Rouge, au « Cœur meurtry » d'Amour, la Croix aux huit pointes dorées de la Chevalerie, et ces huit béatitudes qu'elle symbolise :

- BIENHEUREUX LES PAUVRES,
- BIENHEUREUX LES DOUX,
- BIENHEUREUX CEUX QUI PLEURENT,
- BIENHEUREUX CEUX QUI ONT SOIF DE JUSTICE,
- BIENHEUREUX LES MISERICORDIEUX,
- BIENHEUREUX LES CŒURS PURS,
- BIENHEUREUX LES PACIFIQUES,
- BIENHEUREUX LES PERSECUTES POUR LA JUSTICE.

Quelle sublime profession de Chevalerie, mes Frères, énoncée du haut d'une colline de Galilée, en cette Terre d'Israël et du Prophète Elie, d'où descendent jusqu'au Val de Josaphat, notre Spiritualité et notre Blanc Manteau !

Jean GRANGER,  
« Eques a Rosa Mystica ».

**UN GRAND SERVITEUR DE L'ORDRE  
LE GRAND PRIEUR ANDRE MOIROUX  
1899-1962**

Ceux qui vécurent aux côtés d'André Moiroux, les dernières années de travail ardent qu'il donna à cette Grande Loge, ne parcourent pas ces couloirs, en ces jours fastes, sans que monte de leurs souvenirs l'image de sa haute et amène silhouette. Pouvions-nous célébrer notre installation dans cet hôtel, sans évoquer celui qui entreprit de l'édifier ? Comment mieux honorer son œuvre que par la dédicace d'un Temple ?

Notre Frère était ingénieur et Parisien avec les plongées héréditaires dans le temps et les imbrications dans l'espace que suppose cette dernière qualité.

Né dans l'année qui bouclait le siècle révolu, il avait reçu l'imprégnation scientifique solide que dispense l'Ecole des Travaux Publics, établissement qui, résistant aux modes et dominant les renouvellements, s'affirme comme une de nos plus remarquables institutions universitaires. La grande guerre interrompit ses études. Il n'en connaîtra, vu son âge, que la phase d'occupation, vécue dans le génie. Après l'armistice, il s'initie à la météorologie. En 1920, ayant pu reprendre sa préparation, il reçoit le diplôme d'ingénieur, débute dans la

construction et le béton armé, puis passe à la Société des Eaux où il concourt à la mise au point du projet d'adduction des eaux de la Voulzie. Ses débuts sont brillants. Il est promis à une carrière remarquable mais qui l'appellera souvent à l'étranger, loin d'un père malade. Pour ne pas abandonner les siens, il change de branche et se retrouve en 1926, dans l'industrie du bois. Ce père aimé meurt en 1927. Lui-même se marie en 1928 avec l'épouse qui préside aujourd'hui cette évocation. Tous deux formeront un couple exemplaire, dont les partenaires diront eux-mêmes volontiers la plénitude d'un bonheur fait de sincérité et de tendresse. L'année 1928 marquera un nouveau, mais décisif tournant professionnel ; dans une carrière décidément éclectique, André Moiroux prend la direction des importants Etablissements « Point Bleu » qui vont tenir une place de choix dans la rapide évolution, la vulgarisation, les progrès, d'une technique encore débutante et qui, jusqu'ici, va marquer notre siècle. C'est toujours au poste directorial qu'il se trouve, mais avec une affaire considérablement développée par ses efforts, à la veille d'une retraite que la mort devait précéder de justesse, comme si le repos était refusé à cet ouvrier. Mais son impulsion a considérablement développé l'affaire. Sa réussite y avait été totale dans un secteur, chaque jour renouvelé, par des progrès inouïs et continus qui exigeaient, avec en sus un volume important d'affaires, la mise à l'œuvre de qualités de savoir, de travail et d'équilibre, qui, chez les chefs de cette sorte doivent être pratiqués avec la rigueur des vertus.

Dépassant cette réussite professionnelle, André Moiroux chercha, au-delà, un supplément ou plutôt, un élargissement de son action. Par besoin vital de créer, de donner, il se consacre d'abord aux œuvres professionnelles, à la solidarité corporative. Il fut appelé au Comité Directeur des Industries Radiophoniques. Il y lança l'idée, qu'il réalisa, d'une Société de Caution Mutuelle devenue, depuis, Banque Corporative. En outre, il rénova le journal de la Profession et fonda la

Revue de l'Ingénieur-Constructeur dont il assuma ensuite la rédaction.

Les activités d'intérêt social, avec une inclination civique, l'avaient fait appeler au Comité Directeur du Cercle Républicain. Il en devint le Trésorier aux côtés de notre ami, le Président Poulaine. Une telle adhésion décelait une disposition attentive aux choses de la vie publique, d'abord interrogative, informative, puis, plus profonde, plus exigeante. Ce besoin de communication, de connaissance, le conduisit en ses prolongements vers la Franc-Maçonnerie. Ce fut, dans le premier stade, vers les formes françaises certes imparfaites, mais où elle a le plus de notoriété et de diffusion, bien que coupée de la Maçonnerie Universelle.

Sa démarche est de 1932. Elle lui fit rencontrer aussitôt Camille Savoire. Rencontre qui allait éclairer la vie spirituelle de ce technicien, compétent et laborieux, fait aux disciplines scientifiques d'avant-garde, mais ouvert aussi à toutes les sollicitations généreuses, et anxieux de toujours donner davantage de lui-même dans une tension de solidarité permanente. Par le médecin philosophe, Moiroux découvre l'idéal qui pendant trente années, absorbera, dirigera sa vie profonde, celle de l'esprit, ou plutôt de l'âme.

Camille Savoire n'a pas appartenu, sauf, peut-être, sur le tard et pendant quelques semaines, à la Maçonnerie Régulière. Telle est la contradiction de la belle existence d'un médecin éminent, frappé dans ses affections, par le mal alors tenu pour un fléau social qu'il maîtrisait chez les autres, et marqué, par cette épreuve, d'un certain pessimisme. Par une bizarrerie historique capricieuse, son nom est pourtant inseparable de la régularité maçonnique dont il cherchait obstinément à recevoir le sceau, tout en se dérobant à son encadrement organique français. L'histoire que notre Grande Loge a publiée à l'occasion de son cinquantenaire note trois circonstances, de cette sorte de cache-cache. Savoire est en 1910 l'un des trois pèlerins qui vont recevoir en Suisse, l'armement au

rang supérieur de ce Rite Ecossais Rectifié, dont le rôle, deux siècles durant, fut considérable dans la Maçonnerie française, car sans gros effectifs, il commanda les événements clés. Les trois hommes figurent un peu comme les personnages bibliques, éponymes des tendances typées comme l'on en retrouve dans toute démarche de la pensée. Le docteur Bastard, qui a voulu le voyage, participe, en 1913, à la fondation de la Grande Loge, puis, sans logique, semble-t-il, réintègre la formation irrégulière. E. de Ribaucourt assume, seul des trois, pour l'histoire maçonnique française, la démarche hardie qui rendit un Ordre régulier à la France. Camille Savoire choisit la tactique opposée, l'action de l'intérieur, classique débat, jamais conclu, les tenants de la formule pouvant toujours invoquer le choix des autres comme explication de leurs échecs. Pourtant, au cas particulier, l'erreur de Savoire ne fait pas de doute. Il l'a lui-même reconnue. Il avait su, en 1923, ramener à son profit la reconnaissance des dirigeants suisses du Rite. Il devient donc plus évident, et plus significatif, qu'il ait perdu, disposant des atouts majeurs et cela convainct de la clarté des problèmes de régularité. André Moiroux le connaît à la veille de la création, en 1935, du Grand prieuré des Gaules autonome.

Le néophyte peut difficilement escorter, dans une scission, presque sur le champ, au lendemain de son admission, ce Maître dont il a soudainement reçu l'Illumination, dont il a senti qu'il lui apportait, sinon « **la parole** », du moins la perspective, suivant la formule rituelle « d'aller plus loin ».

André Moiroux suivra donc Savoire, tout en demeurant agrégé à l'Organisation qui vient de l'accueillir. Le nouveau Grand Prieur des Gaules se débattra dans maints problèmes. Spiritualiste, il voudrait à la fois trouver son Dieu, et en formuler une expression précise, en sorte qu'elle devienne communicable, voire acceptable, donc commune, pour tous les membres du Grand Prieuré qu'il vient de créer. Recherche vainc bien sûr, et contraire à nos sages préceptes laissant

à chaque conscience la responsabilité de ses choix métaphysiques fondamentaux. Cette tactique, à nouveau erronnée, lui fera manquer les voies de la régularité de base. Mais, revenant pour partie sur son erreur de 1910-1913, lorsqu'il forme en 1934 notre actuel Grand Prieuré des Gaules, il crée une Grande Loge du Rite Ecossais Rectifié, laquelle recruterá le premier ; celle-ci quête, en vain, dans la Maçonnérie mondiale une reconnaissance impossible. Inadéquate à l'extérieur, elle est troublée à l'intérieur. D'aucun y nouent des intrigues comme dans toute communauté. D'autres — et c'est parfois la justification des premiers rêvaient récemment encore — rêvent d'un Prieuré coiffant la Maçonnérie et les Pseudo-Maçonnées, et sélectionnant dans leurs rangs tous les membres cherchant une définition spirituelle. Entreprise sans résultat, et pourtant tenace. Interrompue par la guerre, où le Prieuré mis en sommeil, on la tente à nouveau et en vain à son réveil en 1947. André Moiroux la sert de son mieux dans un élan de disciple loyal. Il demeure attiré par le prestige de Savoie, par la beauté du Rite Rectifié, par la découverte d'une voie initiatique qui semble répondre à ses interrogations. Armé Chevalier, dans l'une des premières séances suivant le réveil, Moiroux deviendra le coadjuteur puis le successeur du Grand Chancelier, julien Rybinski, qui avant le décès de Savoie en avril 1951, recevra de ce dernier la direction de l'Ordre. Moiroux l'assumera lui-même, comme Grand-Prieur de 1952 à sa mort, Rybinski l'ayant à son tour ainsi choisi et investi.

Il réalisera dans cette fonction directrice une double tâche. Tout d'abord de gestion. La poignée d'hommes retrouvés après guerre gagne par son apostolat d'intéressants renforts. Il dote le Grand Prieuré du Rite Rectifié d'une administration et d'un encadrement. Lorsque l'on compulse les archives de la Chancellerie, on est frappé par les soins, les soucis du détail, qui marquent le travail considérable de Moiroux, témoignage d'une sorte de veille de tous les instants auprès d'un compagnon bien aimé. Comment le chef d'une grande entre-

prise pouvait-il, sans rien dérober, certes, à des devoirs professionnels scrupuleusement remplis, trouver les loisirs suffisants à de tels soins minutieux, à une administration maçonnique directe, vigilante, où l'on chercherait en vain quelque lacune.

La guerre avait laissé la situation maçonnique française plus embrouillée, s'il était possible. Les meilleurs esprits, attachés à l'Ordre, ont parfois dans leur zèle contribué à la charger de complexités accrues. André Moiroux, devenu le chef, approfondit toutes les nuances du problème, scrute les tendances, la conjoncture, ce qu'aujourd'hui nous nommerions la prospective. Tout en administrant, Moiroux fortifie la pratique du Rite, aux échelons supérieurs, tentant de recruter dans les diverses directions. Il se convainct de l'irréalité de toute tentative se proposant la réunion d'élites spiritualistes. Le principe en sera combattu par toutes les formations classiques, devenues terrains d'une sélection dont elles sentiront la menace, puisque opérée hors de leur contrôle, donc, en fin de compte, contre elles. Les relations du Grand Prieuré des Gaules avec la Suisse, devenue Conservatoire du Rite, se développent. Moiroux aide à une rénovation, institutionnelle et doctrinale, qui rassemble les Grands Prieurés d'Amérique et d'Allemagne et s'efforce d'y joindre tout ce qui procède dans la Maçonnerie Mondiale, des systèmes rituels articulés sur la souche Willermozienne, et au-delà d'elle, la stricte observance. La mise au point s'effectuera dans les Convents Internationaux de Neufchâtel, 1957, après la réunion préparatoire de Genève en 1956. Zurich en 1958 verra le vote de la Charte. Dans toutes ces assemblées se révèle et s'accroît le crédit du Grand Prieuré Français.

Lequel a déjà découvert que les progrès du Rite sont liés à son enracinement dans le Mouvement Maçonnique Universel. Or, celui-ci est commandé par l'observation des règles traditionnelles. Il n'est de Maçonnerie véritable que par

l'implantation primaire dans les trois premiers grades. Ceux-ci n'ont d'authenticité et de sens que liés au système maçonnique mondial, à ce que l'on appelle la « régularité ». Convaincu de cela, Moiroux, a, par son ascendant, le mérite de persuader ses collègues. Sa récompense sera le privilège historique de conclure en 1958 le cycle ouvert en 1910 par E. de Ribaucourt.

Ansi son nom est-il attaché à l'un des actes les plus importants dans l'histoire de la Franc-Maçonnerie française contemporaine.

Certes, les choses n'allèrent pas sans difficultés. Toute grande entreprise suscite des incompréhensions. Ce sont les ondes invisibles qui frémissent autour de tout impact. La volonté obstinée et la gentillesse souriante de Moiroux, employées avec discernement et équité, auront vite résorbé les petites crises, rallié quelques esprits troubles. A la mort de notre Frère, cinq ans plus tard, le Régime Rectifié sera devenu l'une des branches vivantes et ardentes d'un Ordre Maçonnique français, enfin unifié et reconnu par la Franc-Maçonnerie Mondiale.

A l'ombre de cette entreprise historique, une autre œuvre, alors moins spectaculaire, mais qui en cette journée de juin 1967 s'épanouit autour de nous en ses résultats très remarquables, était venue s'ajouter aux soucis de gestion spécifiquement maçonnique d'André Moiroux : la conception, puis la réalisation du Temple que nous venons de vouer à l'Ordre Maçonnique.

Les deux problèmes semblaient sans doute aller de pair. Comment bâtir la Franc-Maçonnerie régulière en son unité retrouvée, sans la loger, au sens physique du terme ?

Evidente en logique abstraite, la conclusion postule, dans la pratique, l'inventaire et la réduction d'une masse inouïe d'obstacles. Ceux qui connaissent nos travers gros et menus et aussi surtout notre impécuniosité me comprennent. En même temps, ils mesurent les mérites de notre Frère. Car on ne pouvait espérer que le même homme assurerait la double

tâche. Certes il reçut des aides diverses. On ne doit citer que les disparus. Parmi eux, l'architecte de cet hôtel, édifié pour le Neuilly du Second Empire, et devenu lieu d'accueil des vieilles dames anglaises, M. Taverney qui fut un conseil avisé et zélé. Ces concours laissent intactes en leur valeur animatrice et dirigeante les qualités d'initiative, d'audace, de travail, de conviction propagée, et de ténacité, les plus méritoires consistant à convaincre les propres bénéficiaires.

Toutes ces vertus incomparables, André Moiroux les a investies dans les pierres de cet hôtel. Il fallait que, comme pour les compagnons de nos vieilles corporations de l'ère gothique, l'une de ces pierres reçoive la marque de notre Frère et conserve à l'information, ou plutôt à l'affection de ceux qui ont la tâche de nous prolonger, le nom d'un véritable Apôtre de notre Art.

Le Grand Architecte n'a pas voulu qu'il vive, après les heures de labeur, ces instants d'allégresse qui suivent les réussites.

Il nous a quittés un soir, vêtu, suivant son désir exprès, du Manteau Blanc frappé de la Croix Ecarlate. Pour que notre deuil fut mieux marqué, mais aussi que nous retrouvions ensuite une aptitude agrandie à l'évocation de sa mémoire, il s'éteignit alors que se dispersaient les ultimes échos de notre réunion annuelle de décembre. Son adieu s'insérait dans cette fête.

Un tel départ souligne-t-il que le devoir est exclusif de toute promesse. Le destin d'André Moiroux semble avoir été marqué de ce signe austère. Appelé à entreprendre, la joie des récoltes lui fut le plus souvent refusée. Ingénieur réputé pour sa valeur professionnelle, il parvint aux lisières de la retraite sans pouvoir s'installer dans le repos attendu. Il conservait en lui un amour de la mer, comme une nostalgie de jeunesse. Dans ses toutes dernières années de vie, l'organisation des vacances lui concédait la joie supérieure de retrouver la mer et son bateau. Les instants dérobés au travail, étaient employés